

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet : Travaux de voirie, rang Saint-Paul (RIRL 2017-545)
7.3-7047-17-50

Propriétaire :



Ville d'Amqui
20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1
Téléphone : 418 629-4242 / Télécopieur : 418 629-4090
administration@ville.amqui.quebec

Ingénieur :



MRC de La Matapédia
Service de génie municipal
123, rue Desbiens, local 501
Amqui (Québec) G5J 3P9
Téléphone : 418 629-2053 / Télécopieur : 418 629-3195

La Ville d'Amqui, propriétaire, désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un entrepreneur général en vue d'effectuer des travaux de reconstruction de la structure de chaussée (645 mètres linéaires) et d'un ponceau sur le rang Saint-Paul.

Les activités seront réalisées dans le cadre du *programme de Réhabilitation du réseau routier local* (RRRL) sous le volet *Redressement des infrastructures routières locales* (RIRL).

La période de réalisation des travaux est du **22 juillet au 24 août 2018**, date limite pour la réalisation des travaux.

Documents disponibles :

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>

Garantie :

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, valide pour une période de **cent-vingt (120) jours** de la date d'ouverture des soumissions, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (RLRQ, chapitre A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (RLRQ, chapitre S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (RLRQ, chapitre C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (LC, 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Réception et ouverture :

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « Travaux de voirie rang St-Paul (RIRL 2017-545) ».

Les soumissions seront reçues :

Endroit : Hôtel de Ville d'Amqui
20, promenade Marcel-Rioux
Amqui (Québec) G5J 1A1

Heure : Avant 11 h 15, heure légale en vigueur du CNRC
Date : 12 mars 2018

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de la Ville d'Amqui* qui peut être consultée sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.ville.amqui.qc.ca/services-municipaux/greffe/reglementation.html>

Donné à Amqui, ce 28 février 2018.

Marie-Hélène Dupont, avocate
Greffière